

## Dossier de pré-inscription

Vous souhaitez postuler pour une intégration en septembre prochain, à l'Académie Française de Tennis. Merci de bien vouloir rendre votre dossier de pré-inscription, de préférence avant le 31 mai. Si cette date est passée, veuillez nous contacter. Une réponse vous sera donnée durant la première quinzaine de juin. Voici la liste des 4 pièces à fournir :

- ✓ Le contrat annuel, complété, paraphé et signé
- ✓ Un chèque de caution de 3.300€, à l'ordre de l'Académie Française de Tennis
- ✓ Une copie des trois derniers bulletins scolaires
- ✓ Une lettre de motivation de l'athlète, son projet, ses objectifs

